

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

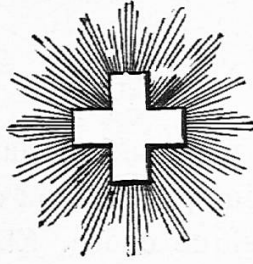
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N^o 42



LAUSANNE

17 Octobre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Surmenage.* — *La grammaire et l'idéographie.* — *Réponses simultanées.* — *Chronique scolaire : Vaud. Zurich.* — *Variété : Exercices salutaires* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses.* — *Leçons pour les trois degrés : Vocabulaire. Elocution. Rédaction. Récitation. Orthographe.* — *Le dessin à l'école primaire.*

SURMENAGE

Dans l'*Educateur* du 12 septembre, M. L. Ardant réclame pour nos écoliers la journée de 6 heures, et s'élève contre l'usage des devoirs donnés en dehors de l'école. Et la rédaction du journal déclare être tout à fait de l'avis de M. Ardant.

Au risque de paraître vieux jeu, je me permets d'exprimer une opinion diamétralement opposée.

Je n'ai jamais pu croire au surmenage à l'école primaire. — Et, sur ce point, je me trouve être d'accord avec M. le docteur Weith qui, il n'y a pas longtemps, a déclaré catégoriquement « qu'il ne fallait point parler de surmenage dans les classes de Lausanne ».

On nous dit que 6 heures de travail constituent le maximum de ce qu'on peut raisonnablement exiger des enfants de 7 à 16 ans. Mais il convient de remarquer que ces six heures sont divisées en deux séries de 3 heures (ou de 4 et 2 h.) et qu'il y a suffisamment de temps libre de l'une à l'autre pour permettre à l'esprit de se remettre de ses fatigues; qu'il faut tenir compte de deux récréations au moins; que le travail qu'on demande de l'écolier durant ces six heures est extrêmement varié et que si certaines leçons sont réellement pénibles, il y en a d'autres (dessin, écriture, gymnastique, chant) qui peuvent être considérées comme un délassement, en tout cas n'éprouvent pas énormément les pauvres méninges...

S'il y a surmenage, ce n'est pas en classe qu'il faut l'aller chercher, c'est ailleurs : certains parents, ou ceux qui sont censés les remplacer, en savent quelque chose. Et tous les maîtres d'école vous diront que c'est le lundi — après le soi-disant jour du repos — que leurs élèves paraissent le plus fatigués.

Si vous ne donnez aucun devoir à domicile, comment vous y prendrez-vous pour arriver au bout de la tâche que vous impose le programme ? Dans les écoles nombreuses ou dans celles qui comprennent plusieurs degrés, on ne peut tout faire en classe.

Quel inconvénient voyez-vous à ce que l'enfant apprenne à la maison, sous la surveillance et la direction de ses parents, outre le livret, quelques morceaux de poésie ou de prose, un peu d'histoire ou de géographie, et même s'occupe à des exercices de calcul ou à chercher, à l'aide du dictionnaire, la signification de deux ou trois mots de ses leçons ? Est-ce là du surmenage ?

N'est-il pas indispensable, tout en faisant constamment appel au raisonnement, d'exercer la mémoire, trop délaissée, semble-t-il, à notre époque de réaction, d'innovations, d'inventions, dans le domaine pédagogique comme dans d'autres ? La mémoire ne rend que ce qu'on lui a prêté. Prêtons-lui sans cesse pendant le temps qu'elle accepte avec complaisance tout ce qu'on lui offre. C'est pourquoi, au risque de faire bondir M. Ardant, j'oserai conseiller de donner à mémoriser, chaque jour, à nos élèves, quatre ou cinq vers judicieusement choisis, en plus des autres leçons à préparer à la maison. La récitation contribue à l'enrichissement du vocabulaire, à la propriété des termes, elle facilite l'élocution et la rédaction. Revenons-y, en restant dans des limites raisonnables, et n'oublions pas que Mnémosyne était la mère des Muses.

Est-il un moyen plus propre à intéresser les parents à ce qui se fait à l'école que de leur demander de collaborer à la tâche du maître en surveillant les devoirs de leurs enfants ? Si vous ne donnez absolument rien à faire à vos élèves en dehors des heures de classe, vous vous exposez à entendre cette réflexion, plus d'une fois exprimée par un père ou une mère de famille, plus souvent par une mère :

— Mais que fait-on donc dans cette classe, mes enfants n'ont jamais de leçons à préparer ?

Les parents, — sinon tous, du moins beaucoup d'entre eux, — aiment à voir leurs rejetons occupés, le soir, autour de la lampe, aux choses de l'école.

Donnons donc des tâches à domicile, mais choisissons-les avec soin, proportionnons-les aux forces de l'enfant et exigeons qu'elles soient faites avec soin. Il faut que les parents aient aussi leur part de la tâche. Faire à leur place ce qui leur incombe, est-ce leur apprendre à le faire ? Pourquoi vouloir à toute force leur ôter ce qui devrait être leur plus noble souci ?

Quant à sa Majesté l'Enfant, il me semble qu'on exagère singulièrement la crainte de Lui déplaire et le souci de ne pas le fatiguer. Ne lui donnons donc pas l'impression qu'il est le centre du monde et que tout doit se rapporter à lui.

Il est évident que, depuis qu'il existe des écoles, le rêve de tous les écoliers serait la journée de 4 heures, et sans doute moins encore... On n'est pas tenu de le réaliser.

A. ROULIER.

LA GRAMMAIRE ET L'IDÉOGRAPHIE

L'idéographie se propose la représentation des idées par des signes ; les Egyptiens faisaient de l'idéographie sans le savoir quand ils rendaient le mot « dieu » par un épervier sur un perchoir ; l'écriture si compliquée des Chinois est idéographique ; il en est de même des « histoires sans parole » de nos journaux. Or, récemment, un professeur, M. de Marney, a convié le public à une conférence sur « la grammaire enseignée par l'idéographie ». M. de Marney, qui a commencé sa carrière il y a cinquante ans, s'est spécialisé dans l'enseignement de l'anglais et du français aux étrangers. Comme tant d'autres professeurs, il a été amené à chercher une méthode permettant l'assimilation rapide d'un grand nombre de mots et des règles de la grammaire.

M. de Marney a trop peu insisté sur la première partie de sa méthode pour que nous nous y arrêtions à notre tour. D'une part, le procédé de vocabularisation de feu M. de Beaumont n'est pas oublié des connaisseurs et il nous paraît difficile de faire mieux. D'autre part, M. de Marney enseigne les mots par les images correspondantes : c'est de l'idéographie ou simplement de l'enseignement intuitif. En passant, remarquons que le point de départ du professeur n'est pas la chose mais l'action : c'est un principe intéressant et fécond dont on peut tirer bien des avantages pour enseigner les langues où le cas sujet et le cas régime ne diffèrent que rarement l'un de l'autre (ainsi le français et l'anglais), mais qui serait cer-

tainment plus nuisible qu'utile pour enseigner les langues à plusieurs cas (entre autres l'allemand).

Où M. de Marney est original c'est dans la seconde partie de la méthode, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de l'acquisition des règles de la grammaire. Après avoir déclaré que la méthode directe ne donne pas la grammaire — ce qui est vrai — et représenté par un cercle parfait l'idée que ce qui n'est pas exception est règle — ce qui est idéographie pure — le conférencier a montré combien pour connaître à fond, c'est-à-dire pour savoir retrouver et employer au moment opportun les règles de la grammaire, il suffit d'en savoir parfaitement les exceptions. Celles-ci sont, malheureusement, si nombreuses dans notre belle langue — dont elles sont d'ailleurs un très bel ornement — que les posséder toutes de façon à les dominer est très difficile. Il fallait donc trouver un moyen de les condenser assez pour qu'elles n'occupent plus qu'un espace restreint, un petit tableau que l'œil parcourt avec rapidité. Le professeur a donc imaginé un certain nombre de signes ou de figures géométriques symbolisant les règles... et les exceptions. Mémoriser ces signes est l'affaire d'un instant ; ainsi, en quelques jours, que dis-je ? en quelques heures, si vous le voulez bien, vous allez être passé maître en grammaire française ? Mieux encore, ces figures sont si jolies et si simples qu'elles se fixent dans la mémoire sans aucun effort ? C'est donc l'idéal : apprendre la grammaire, toute la grammaire, en peu de temps et sans peine !

Vous voilà, sans doute, avides d'en savoir davantage. Imaginez un cercle avec quatre rayons extérieurs : c'est l'article partitif ; entre les rayons de ce soleil grammatical, nous plaçons *du, de la, de l', des* et, dans le centre, qui n'a ni genre, ni nombre, *de* (de bon pain). Autre figure : une croix verticale, avec quatre petits rayons obliques, dont l'un fourchu à son extrémité, rappelle, par chacune de ses pointes, un des mots après lesquels on fait toujours l'inversion (à peine, aussi, du moins, etc.) ; il y en a neuf ; une petite étoile au-dessus et une autre au-dessous, comme qui dirait les deux pôles, remplacent deux autres mots, mais je ne sais plus lesquels ! Et voilà le défaut de toute l'affaire : ces signes sont très ingénieux, très jolis, très faciles à retenir ; il est moins facile de se souvenir de leurs correspondants ; sans effort de mémoire, cela est impossible. Quatre ou cinq signes représentent tous les verbes irréguliers ; leur mémorisation, — car il faut les savoir en liste, d'un bout à l'autre — sera-t-elle aussi rapide et aussi aisée que celle des figures ? Nous en doutons.

Cependant, ces figures — qu'en me reportant à mon introduction je n'ose appeler idéographiques, qui sont plutôt des signes mnémoniques, — peuvent rendre de grands services aux adultes à l'esprit synthétique ; l'enfant n'y verrait qu'un jeu très amusant qui nuirait à son attention sans diminuer son effort. On a beau faire, le petit timbre-poste sur lequel M. de Marney a mis tous les signes représentant la grammaire française, ne supprimera jamais la nécessité d'apprendre par cœur les règles et les exceptions et par l'exercice l'emploi des notions acquises.

G. CHEVALLAZ.

RÉPONSES SIMULTANÉES

Elles furent, il y a quelques années, grandement en honneur dans les écoles américaines ; pendant un temps, tout se faisait « en chœur » : prières, réponses, récitations, chants. « Time is money », disait-on, et séduit par le gain du temps,

on acceptait sans discussion le faux calcul suivant : Une réponse donnée à la fois par vingt élèves vaut vingt réponses données par un élève!

Or, il advint, dit le *School Journal*, qu'un vieil instituteur de Boston, fervent apôtre du « tout cœur » fut édifié par hasard sur l'efficacité du procédé. Ses élèves récitaient chaque matin — toujours simultanément — la définition du point, de la ligne, du triangle, du rectangle, et ce jusqu'à parfaite connaissance. Un jour, l'élève John, le plus brillant de la classe, agacé probablement par la monotonie de ces fastidieuses répétitions quotidiennes fut visiblement distrait pendant la récitation. Pour le punir, le maître lui infligea l'humiliation de recommencer seul toutes les définitions, ne manquant pas d'insister sur le dommage que John allait causer à ses condisciples, en leur faisant perdre un temps précieux. Songez donc ! quatre réponses individuelles qui auraient pu être simultanées !

Mais le jeune *boy*, sûr de sa mémoire, n'était, en fait, guère humilié quand, debout au milieu de la classe, il débita, d'une voix claironnante, la définition du point. Mais à peine avait-il fini :

— Malheureux enfant, dit le maître, serait-il possible que tu eusses compris de cette façon!...

Pour expliquer l'ahurissement du pauvre magister nous sommes obligés de reproduire ici le texte anglais, afin que le lecteur puisse apprécier la question d'assonance, cause de l'erreur commise par l'élève.

Définition du maître : « A point as a position, but neither length, breadht nor thikness. »

Définition de John : « A point is a physician, wich has neither strength, health nor sickness. »

Traduction :

Définition du maître : « Un point a une position mais n'a ni longueur, ni largeur, ni épaisseur. »

Définition de John : « Un point est un médecin qui n'a ni force, ni santé, ni maladie » !!!

La réponse de John fut une révélation pour l'instituteur qui, non content de corriger l'abus des réponses simultanées dans sa classe, entreprit aux Etats-Unis une campagne efficace contre les récitations en chœur.

Nous nous permettrons d'ajouter que si le brave instituteur en question avait retardé de quelques années la définition du point, et surtout s'il l'avait expliquée, John, malgré le « chœur » n'aurait pu confondre avec un *physician* (prononcez *fisicheunne*) ce signe conventionnel qui, par essence, et malgré sa *position*, tient si peu de place dans l'univers !

A. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Retenues sur les traitements.** — Par suite des circonstances difficiles que nous traversons, certaines communes, ayant de la peine à se procurer des fonds, avaient cru devoir et pouvoir opérer une retenue, parfois très élevée, sur le traitement de leur personnel enseignant. Le Département de l'Instruction publique et des Cultes ayant eu connaissance de la chose, vient d'aviser les municipalités, ainsi que les commissions scolaires, que cette mesure n'est pas dans leur compétence. Sur son préavis, le Conseil d'Etat a pris les décisions suivantes :

« 1° Les communes *n'ont pas le droit* de procéder, sans autorisation de sa part, à une retenue quelconque sur le traitement des instituteurs.

2° Si une commune a l'intention d'entrer dans cette voie, elle doit tout d'abord adresser une demande au Conseil d'Etat par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique, en l'accompagnant de la *déclaration du consentement de l'intéressé* et de la justification de la situation critique de la commune.

3° La retenue sera *au maximum de 25 %* du traitement. Elle constituera une créance de l'intéressé vis-à-vis de la commune, garantie éventuellement par le subside annuel de l'Etat et remboursable dès que les circonstances le permettront. »

Nous remercions bien vivement le Conseil d'Etat, et tout spécialement le Département de l'Instruction publique, pour l'arrêté qu'il vient de prendre, car le traitement des instituteurs étant déjà très minime, une retenue exagérée aurait certainement mis plusieurs familles dans une réelle gêne. D'autre part, comme il est impossible maintenant d'acheter quoi que ce soit autrement qu'argent comptant, qu'auraient fait beaucoup de collègues s'ils n'avaient touché que la moitié de leur salaire? Ils ne demandent pas mieux, s'ils le peuvent, que d'être agréables et de rendre service aux communes qu'ils desservent en consentant à une retenue, mais encore faut-il que cette dernière soit justifiée.

L. GROBÉTY

ZURICH. — **Etrange pédagogie.** — A propos de l'entrefilet que nous avons reproduit sous cette rubrique, d'après le *Démocrate* de Delémont, la rédaction des *Neue Zürcher Nachrichten* nous informe que les sujets de composition dont nous avons parlé n'ont pas été donnés à l'Ecole supérieure de jeunes filles, mais dans une classe de la « *Fortbildungsschule des Kaufmännischen Vereins*. »

VARIÉTÉ

Exercice salutaire.

M. le professeur G. Borel-Favre, ancien inspecteur des écoles de Neuchâtel, pratiqua d'abord l'enseignement au Locle, dans la 1^{re} classe de garçons. C'est pendant ce temps qu'il assista un jour à une conférence des régents du district et qu'il y entendit discuter, entre autres questions intéressantes, celle-ci :

« *Comment empêcher les enfants de jeter des pommes de neige ?* »

« Nous étions près de vingt, » raconte-t-il, avec cinq ou six demoiselles du Locle et de la Sagne. Les quatre ou cinq qui opinèrent avant moi proposaient différents moyens, tels que : amendes, punitions, etc. Quand on me demanda mon avis, je dis d'abord que je trouvais la question mal posée, qu'on devait dire : « Faut-il empêcher les enfants de jeter des pommes de neige ? » et que, la question posée de cette manière, je n'hésiterais pas à y répondre négativement.

« Pourquoi priver les enfants de leurs plus belles récréations ? Dans bien des établissements publics on leur donne des leçons de gymnastique ; laissons-les seulement prendre l'exercice qu'ils peuvent se donner eux-mêmes, et l'on n'aura pas besoin de pareilles leçons. Les pommes de neige sont un des meilleurs et des moins dangereux de ces exercices. J'ai vu un jeune homme qui s'était cassé le bras dans une leçon de gymnastique ; jamais chose semblable arrive-t-elle quand les enfants se jettent des pommes de neige ? Tout en se donnant beaucoup d'exer-

« ice, ils endurent leur corps et le rendent insensible au froid et aux coups. »

« Presque tous ceux qui ont opiné après moi », ajoute M. Borel-Favre, « ont partagé ma manière de voir ; presque tous ont reconnu qu'il était impossible d'empêcher les enfants de jeter des pommes de neige. Le régent des Brenets, lui, trouvait qu'il serait plus facile d'empêcher la neige de tomber ».

Avouons qu'il y a beaucoup de bon dans cette manière de voir qui dénote chez celui qui la formulait, il y a plus de cinquante ans, une connaissance approfondie de la nature et des besoins de l'enfant. Sans doute les choses ont bien changé dès lors ; toutes nos classes jouissent maintenant des bienfaits de la gymnastique dans des leçons appropriées à l'âge et au sexe des élèves et données généralement avec beaucoup de prudence et de savoir-faire ; on ne s'y casse plus les bras comme autrefois ! Et pourtant, chacun en conviendra, les exercices corporels libres de nos enfants présentent encore aujourd'hui de grands avantages au point de vue de leur santé et de leur développement physique ; aussi doivent-ils, comme autrefois, être non pas réprimés, mais encouragés et dirigés de manière à mettre à l'abri de tout danger acteurs et spectateurs.

M. Borel-Favre, malgré tous les progrès qu'il aurait à constater, serait sans doute encore de cet avis !

A. GRANDJEAN.

BIBLIOGRAPHIE

Nous voulons être un seul peuple de frères. — Allocutions prononcées au culte patriotique célébré en allemand et en français le 9 septembre 1914 dans l'Eglise Saint-Pierre à Zurich par William Cuendet, Pasteur de l'Eglise française de Zurich. — 40 ct. chez Orell Füssli, Zurich.

Les deux allocutions ont été prononcées dans l'Eglise Saint-Pierre, à l'occasion d'un culte patriotique en deux langues auquel, sur la proposition de MM. les pasteurs A. Keller et W. Cuendet, la Compagnie des pasteurs de Zurich avait convié les Suisses allemands et les Suisses français en résidence dans cette ville. Le but de cette rencontre, qui répondait à un réel besoin, était d'affirmer sur le terrain religieux aussi, l'inébranlable volonté du peuple suisse d'offrir, au-dessus des sympathies naturelles de race et de langue, le spectacle d'un seul peuple de frères, unis dans le même désir de solidarité et de paix. L'affluence fut considérable et c'est à la suite de nombreuses demandes que les orateurs se décidaient à publier ces pages qui n'étaient pas destinées à l'impression.

L'Horaire rose (édité par la Société de la Feuille d'Avis et des Imprimeries Réunies), que nos lecteurs connaissent et apprécient depuis longtemps, est actuellement en vente partout.

Les « Hoirs d'Adrien Borgeaud », éditeurs à Lausanne, Cité-Derrière 26, viennent de publier leur horaire bien connu sous le nom de *Major Davel*. Bien imprimé, bien relié, simple, clairement ordonnancé, cet horaire offre toutes les qualités requises d'une pareille publication.

Reçu : Commune de La Chaux-de-Fonds, *Rapport de la Commission scolaire 1913-14.*

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Les fruits.

Les fruits sont produits par des *plantes herbacées*, par des *arbustes*, des *arbrisseaux* ou par des *arbres*. Ils fournissent à l'homme une nourriture agréable et rafraîchissante.

Notre contrée procure à ses habitants trois sortes principales de fruits. Ce sont les fruits en *baies*¹, les fruits à *noyau* et les fruits à *pépins*.

Les fruits en *baies* mûrissent dans les forêts et les jardins. Ce sont les *fraises*, les *framboises*, les *myrtilles*, les *mûres*, les *groseilles* et les *cassis*. Ces fruits sont juteux et sucrés. On en fait des gelées et des confitures.

Les fruits à *noyau* paraissent, en juillet et en août, sur les arbres des vergers abrités. Ce sont les *cerises*, les *prunes*, les *pêches* et les *abricots*.

Enfin les fruits à *pépins*, *poires*, *pommes* et *coings* sont mûrs vers l'automne, en septembre et en octobre.

Les fruits à *noyau* et les fruits à *pépins* sont mangés frais ou séchés. On en fait aussi des gâteaux et des marmelades. Quelques-uns sont conservés dans la cave pour l'hiver.

La fraise.

La *fraise* est un fruit en *baies*. Elle est produite par une petite plante, appelée le *fraisier*, qui croît le long des haies ou à la lisière des forêts, dans les clairières des bois.

Le *fraisier* fleurit au printemps et donne ses fruits durant l'été. Les feuilles du *fraisier* sont vertes et découpées; ses fleurs sont blanches et jaunes. Les fraises mûres sont rondes, rouges, sucrées, juteuses et parfumées. Celles que les jardiniers cultivent dans les jardins deviennent très grandes, mais leur saveur est moins exquise que celle de la fraise sauvage.

La fraise est un fruit délicieux. On la mange fraîche, comme dessert, avec du sucre et de la crème. On en fait aussi des gâteaux, des marmelades, des confitures et des gelées.

C'est avec une grande joie que les enfants vont à la recherche des fraises dans la forêt.

La cerise.

La cerise est un fruit à *noyau*. Elle est formée de quatre parties qui sont : la *queue*, la *pelure*, la chair ou *pulpe* et le *noyau*. La queue de la cerise est verte, longue et mince. La pelure est très fine et se mange avec le fruit. La pulpe est juteuse, sucrée, savoureuse et rafraîchissante. Le noyau, dur comme une pierre, est sphérique; il contient une petite amande très amère. Il y a des cerises *roses* et *blanches*, des cerises *rouges* et des cerises *noires*.

Le *cerisier* fleurit de bonne heure au printemps; il donne ses fruits à la fin de juin et en juillet. Avec les cerises, on fait d'excellents gâteaux et des confi-

¹ Fruits en baies et non fruits à baies. (Dictionnaire Larousse).

tures. On prépare aussi avec ces fruits une liqueur appelée *eau-de-cerise*, qui n'est point pour les enfants. Mais ceux-ci sont heureux de se faire en été de beaux pendants d'oreille, avec les belles cerises rouges ou noires.

La poire.

La *poire* est un fruit à *pépins*. On y voit cinq parties qui sont : la *queue*, l'*œil*, la *pelure*, la *pulpe* et les *pépins*. La queue est courte, mais solide ; l'œil est noir ; la pelure est verte, jaune ou rouge ; la pulpe ou chair est blanche, juteuse, sucrée, très souvent fondante ; les pépins sont blancs d'abord, puis noirs lorsque la poire est bien mûre. La poire est de forme *conique*.

Le poirier fleurit dans les mois d'avril et mai. Les poires mûrissent à la fin de l'été et vers l'automne. On mange ces fruits frais ou séchés ; on en fait des gâteaux et des marmelades. En pressant les poires au pressoir, on obtient du *vin*, que le paysan boit avec plaisir durant les chaleurs de l'été. Le vin de poires se nomme *poiré* et le vin de pommes *cidre*.

Les poires et les pommes sont conservées dans le *fruitier* durant une grande partie de la mauvaise saison pour la nourriture de la famille.

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

DICTÉES.

I. **Les fruits.** — Les fraises, les framboises, les mûres, les myrtilles, les cassis, les raisins sont des fruits en baies. Les cerises, les prunes, les pêches, les abricots sont des fruits à noyau. Les pommes, les poires, les coings sont des fruits à pépins. Les fruits sont mangés frais, cuits ou séchés.

II. **La fraise.** — La fraise est un fruit. Elle mûrit en juin le long des haies ou dans les clairières des forêts. La fleur du fraisier est blanche. Ses feuilles sont vertes. Les fraises mûres sont rouges, juteuses, sucrées et délicieuses. On les mange au dessert. On en fait aussi des gâteaux, des confitures et des gelées.

III. **La cerise.** — La cerise est un fruit à noyau. Elle mûrit en juin et en juillet sur le cerisier. Il y a des cerises rouges, des cerises roses et blanches et des cerises noires. Ces fruits sont juteux, sucrés et rafraîchissants. Avec les cerises, on prépare une liqueur appelée *eau-de-cerise*. On ne donne jamais de cette liqueur aux enfants.

IV. **La poire.** — La poire est un fruit à pépins. Elle se compose de cinq parties qui sont : la queue, l'œil, la pelure, la chair ou pulpe et les pépins. Le poirier fleurit au printemps et donne ses fruits en automne. On mange les poires fraîches. On peut en faire du vin appelé *poiré*. On les conserve dans la cave pour l'hiver.

C. ALLAZ-ALLAZ.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Le chat.

VOCABULAIRE. *Les noms* : chat, chatte, matou, minet, minette, angora, poil, membres, dents, griffes, oreilles, queue, moustaches, yeux, bouche, ronron ou ron-ron, miaou, miaulement. — *Les qualificatifs* : gentil, joli, gracieux, cares-

sant, patient, agile, souple, svelte, leste, vif, gourmand, paresseux, malin, rusé, faux, fûté, madré, hypocrite, égoïste, sournois, cruel, sanguinaire. — *Les verbes* : s'amuser, gambader, sauter, grimper, bondir, chasser, guetter, tuer, déchirer, griffer, mordre, fuir, dissimuler, feindre, dormir.

ELOCUTION : Construisez de petites phrases avec chacun des mots du vocabulaire : J'ai un joli chat ; notre chatte est noire et blanche, etc.... J'ai vu un gentil minet ; il a un joli pelage : son regard est caressant, etc.... ; Minet s'amuse ; il saute sur une barrière, grimpe sur l'arbre, bondit sur une branche, chasse les petits oiseaux ; parfois, il guette les souris, etc.

DEVOIR : Complétez les phrases suivantes : Mon chat s'appelle... C'est un... Il a le corps couvert de longs... soyeux. Il a quatre... courtes terminées par des... et une longue... Sa petite tête a un... rose, deux... pointues qui entendent le moindre bruit et deux... verts qui voient clair même la nuit, au-dessus de ses grandes...

RÉDACTIONS : **Mon chat.**

Ron ! Ron ! Ron ! Quel est ce bruit sourd qui vient du coin ? Que sont ces deux points qui brillent dans l'ombre ! J'ai un peu peur, car il fait tout noir dans la cuisine. J'allume la bougie et je reconnais que c'est mon chat qui a failli m'effrayer ainsi.

Mon chat est couché près du fourneau, en rond, la tête entre ses pattes de devant sur lesquelles reposent ses grandes moustaches. Sa longue queue fait presque le tour de son corps. Ses yeux sont ouverts, mais rien chez lui ne bouge. Il a l'air parfaitement heureux et bien tranquillement file son rouet.

Un chat. (*Description.*)

SOMMAIRE : Le maître ou un élève amène un chat dans la classe et on établit au tableau noir le plan suivant : Comment est le chat que vous voyez ? (couleur, nez, oreilles, yeux, moustaches, pelage, queue). — Quel est son nom ? — Quel est son caractère ? — Où est-il en ce moment ? — Que fait-il ? — Désireriez-vous avoir un chat semblable ?

SUJET TRAITÉ : Notre maître vient de faire entrer dans la classe un joli chat presque blanc. Son nez est noir ainsi que le bout de ses oreilles. Ses yeux sont brillants. Il a autour de la bouche des moustaches roides en poils blancs. Tout son corps est garni d'un pelage soyeux et doux. Sa queue est longue et traînante. Son nom ! Ma foi ! je ne sais pas quel est son nom. Peut-être est-ce Minet, ou Mistigri, ou Blanchet. En tout cas, ce chat n'est pas sauvage ; il reste là, bien tranquille, et n'a pas peur de nous. On croirait qu'il sait que nous sommes de bons petits garçons. En ce moment, il est sur le pupitre du maître ; il est assis sur son derrière. Henri vient de le caresser et il se dresse en faisant le gros dos. Je serais content d'avoir un chat aussi aimable que celui-ci ; j'en aurais bien soin.

Minette, quand elle boit son lait.

(*Provoquer l'acte sous les yeux des enfants et diriger leurs observations.*)

SOMMAIRE : Les appels de la bête. — Elle regarde le lait fumant. — Prudence avec laquelle elle y goûte, de peur de se brûler. — Enfin, elle est à son affaire ;

elle boit avec avidité. — Elle passe sa langue sèche partout pour ne rien laisser perdre. — Elle pourlèche ses moustaches et lustre son poil terni.

SUJET TRAITÉ : Minette avait faim. Elle poussait des cris lamentables. Nous lui avons présenté une soucoupe de lait fumant. Elle s'en approcha rapidement ; puis, avec prudence, elle flaira le liquide de son nez délicat. Aïe ! c'est trop chaud ! ça brûle. Minette secoue la tête, lisse sa moustache pour patienter, s'assied sur son arrière-train, en regardant le liquide et en semblant lui dire : « Quand tu auras fini de fumer ! » Nouvelle tentative : elle regoûte et cette fois, vite, plonge et replonge sa langue rose dans le lait refroidi : on dirait une petite cuiller qui va et vient. Elle boit sans faire une pause, en bougeant lentement sa longue queue. Elle passe partout sa langue sèche et rose et ne laisse pas une goutte de lait dans la soucoupe. C'est si bon le lait ! N'est-ce pas, Minette ?

Enfin, Minette, fait sa toilette ; elle pourlèche ses longues moustaches et lèche longuement son poil partout où le repas l'a terni.

Le chat attrape une souris. (Récit.)

Dans un coin du grenier, les souris ont creusé un petit trou dans le mur, et elles sont là une nichée. Quand tout est tranquille, elles sortent de leur trou, s'avancent timidement et observent à droite et à gauche si le terrible minet n'est pas là qui les guette. Pourtant, l'une d'elles a faim ; elle se risque à aller grignoter le sac à farine. Minet, blotti derrière une botte de paille, aperçoit la rongeuse ; il ne bouge pas, fait le mort, la laisse s'enhardir, s'avancer. Au moment où la souris ronge le sac à son aise, Minet fond sur elle, et si vite, que la pauvre est prise. Minet la tient ferme entre ses dents.

ELOCUTION : Où sont les souris ? — Que font-elles quand tout est tranquille ? — Que fait l'une d'elles ? — Où est Minet ? — Que fait-il ? — Comment tient-il la souris ?

Racontez ce récit de vive voix, puis par écrit.

Un chat.

SOMMAIRE : Décrivez un chat au repos, et le même chat au jeu. De ces deux descriptions, essayez de dégager quelques traits du caractère du chat.

L'observation du chat au repos, vous permettra de reconnaître son *amour du silence*, de la *tranquillité*, sa *propreté*, sa *prudence*, sa *méfiance*.

Le chat au jeu montrera sa *douceur*, sa *grâce câline*, son *esprit d'indépendance*, et peut-être aussi sa *fourberie*.

Le chat et la souris. (Description d'un jeu.)

SOMMAIRE : Introduction. — La ronde. — Où se placent la souris et le chat ? — Pourquoi le chat ne peut-il que difficilement attraper la souris ? — Qu'arrive-t-il lorsque le chat entre dans la ronde ? — Comment se termine le jeu ?

SUJET TRAITÉ : Très souvent, pendant les récréations, nous jouons au chat et à la souris. Voici en quoi consiste ce jeu bien amusant :

Les enfants forment une ronde en se tenant par la main. Un élève se place dans le milieu, c'est la souris. Un autre qui fait le chat reste au dehors. Le chat cherche à attraper la souris, mais la ronde tourne toujours et l'empêche d'entrer dans le cercle. Si cependant le chat y parvient, il trouve la place vide, car la

souris s'est empressée de sortir d'un côté pendant qu'il entrait de l'autre. Le chat saute, miaule, se démène de droite et de gauche, court, bondit, puis cherche à sortir à son tour. Mais la souris rentre pendant que le chat sort ; et ainsi de suite jusqu'à ce qu'enfin elle soit prise. Chat et souris cèdent alors leurs places à deux autres petits camarades et le jeu recommence pour se terminer au signal de la reprise des leçons.

RÉCITATION : **La chatte noire.**

1.

Près du moulin, dans le verger,
Au soleil, on voit s'allonger
Une chatte couleur d'ébène ;
Il est bien certain qu'elle dort :
Ses yeux ne sont que deux fils d'or,
Et ses griffes sont dans leur gaine.

2.

Pourtant ne vous y fiez pas
Et volez un peu moins bas,
Moineaux, pillards de chènevières !
En s'éveillant, elle pourrait,
Pour se dégourdir le jarret,
Vous faire mordre la poussière.

3.

Chardonnerets au beau pourpoint,
Dans ce verger ne nichez point ;
O roitelet, ô rouge-gorge,
Pinson, hôte du vieux poirier,
Ecoutez donc !... J'entends crier
Des oisillons que l'on égorge....

4.

C'est bien la chatte noire, hélas !
Elle rôdait par les lilas,
Ainsi qu'un tigre dans les jungles,
Et, flairant quelque fin souper,
Jusqu'au nid elle a dû grimper.
Gare à ses dents ! Gare à ses ongles !

F. FABIÉ.

ELOCUTION : Racontez les exploits criminels d'une chatte paraissant tout à fait bienveillante, mais qui, en réalité, détruit une quantité de charmants petits oiseaux.

VOCABULAIRE : *Ebène*, arbre exotique au bois très noir. *Fils d'or*, à l'endroit où elles se rencontrent les paupières dessinent une ligne jaune. *Gaine*, fourreau. *Chènevière*, champ où l'on cultive le chanvre ; certains oiseaux mangent la graine de chanvre où *chênevis*. *Pourpoint*, ancien vêtement qui couvrait le haut du corps. *Jungle*, espace inculte couvert de hautes herbes.

DICTÉES : **Le chat.**

Le chat est un animal élégant. Il se plaît dans les habitations. Il y trouve le gîte et la nourriture. Il est égoïste et griffe aussi bien la main de son maître que celle d'un étranger. Le chat est utile pour la destruction des rats et des souris. On emploie sa peau dans les fourrures communes.

DEVOIR : Soulignez les noms d'un trait et les qualificatifs de deux traits.

Intelligence d'un chat.

Ce chat aimait beaucoup le poisson et il fallait avoir soin de le mettre à l'abri de ses vols. Un jour, la cuisinière eut l'idée de pendre des poissons, enfilés à une corde, à un clou placé à deux mètres du sol. Le chat arriva et rôda au-dessous de la corde en faisant le gros dos et en poussant des miaulements significatifs ; mais la proie était hors de sa portée. Il s'assit, sembla renoncer aux poissons et

parut se livrer à de profondes méditations. Tout à coup il disparut. Dans le plafond de la cuisine s'ouvrait une trappe à peu de distance des poissons. La trappe s'entr'ouvrit et on aperçut les pattes et la tête du chat. Il hésita un instant, puis se laissa tomber dans la cuisine ; mais en tombant, il effleura les poissons et en saisit un. Neuf fois, il recommença son manège, prouvant à la cuisinière qu'il était encore plus rusé qu'elle.

Les chats de grand-père.

J'ai autrefois habité une vieille maison de province qui était un vrai paradis pour les chats. Cette bienheureuse maison possédait trois chats, et il s'y trouvait aussi un grand-père, vieil homme presque octogénaire, mais solide encore.

Grand-père aimait beaucoup ses chats ; ses chats l'aimaient aussi beaucoup et ils le lui prouvaient chaque soir, à l'heure de son retour de la promenade, en allant au-devant de lui jusqu'au coin de la prochaine rue, tous de front, leurs trois queues en l'air. Là, des ronrons, récompensés par des caresses. Puis les chats se remettaient en marche et tous de front, leurs trois queues en l'air, précédaient grand-père jusqu'à la porte.

Par malheur, au commencement de l'hiver, grand-père tomba malade. On lui prescrivit un repos absolu ; sa chambre fut consignée et les chats ne le virent plus. Ceux-ci ne savaient pas ce qu'était devenu leur ami, et, chaque soir, à l'heure ordinaire, ils allaient jusqu'au coin de la prochaine rue, attendaient un instant, puis s'en retournaient la queue basse et l'air désolé, conduite qui faisait l'étonnement et l'édification de tout le voisinage.

P. ARÈNE.

VOCABULAIRE : *Paradis*, lieu où ils se trouvaient délicieusement bien. — *Octogénaire*, qui a quatre-vingts ans ; rapp. de *septuagénaire*, de *nonagénaire*, et de *centenaire*. — *La prochaine rue* : la rue la plus proche de la maison. — *De front*, marchant en ligne, à côté l'un de l'autre ; le contraire serait *à la file*, *à la queue-leu-leu*. — *Chambre consignée*, où il est défendu d'entrer. — *La queue basse et l'air désolé*, tristement.

Les chats.

Le poète aime ces charmantes bêtes, tranquilles, mystérieuses et douces, aux frissonnements électriques, dont l'attitude favorite est la pose allongée des sphinx qui semblent leur avoir transmis leurs secrets. Elles errent à pas veloutés dans la maison, comme le génie du lieu, ou viennent s'asseoir sur la table, près de l'écrivain, tenant compagnie à sa pensée, et le regardant du fond de leurs prunelles sablées d'or, avec une intelligente tendresse et une pénétration magique. On dirait que les chats devinent l'idée qui descend du cerveau au bec de la plume, et que, allongeant la patte, ils voudraient la saisir au passage. Ils se plaisent dans le silence, l'ordre et la quiétude, et aucun endroit ne leur convient mieux que le cabinet du littérateur. Ils attendent avec une patience admirable qu'il ait fini sa tâche, tout en filant leur rouet guttural et rythmique, comme une sorte d'accompagnement du travail. Parfois, ils lustrent de leur langue quelque place ébouriffée de leur fourrure, car ils sont propres, soigneux, coquets, et ne souffrent aucune irrégularité dans leur toilette, mais tout cela d'une façon discrète et calme, comme s'ils avaient peur de distraire ou de gêner. Leurs caresses sont

tendres, délicates, silencieuses, et n'ont rien de commun avec la pétulance bruyante et grossière qu'y apportent les chiens, auxquels pourtant est dévolue toute la sympathie du vulgaire.

TH. GAUTIER.

VOCABULAIRE : *Bêtes mystérieuses*, bêtes dont la physionomie, l'attitude et les gestes semblent parfois incompréhensibles, comme le sont les *mystères*. — *Aux frissonnements électriques*, il se produit vraiment dans la fourrure du chat des phénomènes électriques. — *Sphinx*, monstres fabuleux, ayant la tête et le sein d'une femme, le corps d'un lion ; les anciens Egyptiens les ont souvent reproduits en sculpture (voir une gravure). — *A pas veloutés*, en marchant si doucement qu'on ne les entend pas, parce que leurs pattes, d'ailleurs très souples, semblent tissées de *velours*. — *Sablées d'or*, dans lesquelles on voit des taches jaunes semblables à des grains de sable. — *Pénétration magique*, *pénétration* est employé ici au figuré, pour désigner une certaine faculté d'investigation ou de divination qui permet de *pénétrer* au fond de la pensée d'autrui ; l'auteur attribue cette faculté au chat, en qui elle lui semble *magique*, c'est-à-dire extraordinaire et, en quelque sorte, *surnaturelle*, comme la puissance que l'imagination superstitieuse attribuait jadis aux fées, aux devins, aux enchanteurs et suppose encore parfois aux prétendus sorciers et sorcières. — *Filant leur rouet*, le ronron du chat imite le bruit monotone du rouet. — *Guttural*, qui vient de la gorge. — *Etre dévolue*, être accordée. — *Le vulgaire*, l'ensemble de ceux qui n'ont que des sentiments communs, ordinaires : le commun des hommes.

DEVOIR : Relevez les qualités essentielles que l'auteur donne aux chats (amour de l'ordre et de propreté, coquetterie louable, intelligence perspicace, tranquillité, patience, discrétion, amabilité, tendresse).

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Les cuirassiers de Waterloo.

Ils étaient trois mille cinq cents. Ils faisaient un front d'un quart de lieue. C'étaient des hommes géants sur des chevaux colosses. Ils étaient vingt-six escadrons. Ils portaient le casque sans crins et la cuirasse de fer battu, avec des pistolets d'arçon dans les fontes et le long sabre-épée. Le matin, toute l'armée les avait admirés, quand, à neuf heures, les clairons sonnans, ils étaient venus, colonne épaisse, une de leurs batteries à leur flanc, l'autre à leur centre, se déployer sur deux rangs et prendre leur place de bataille dans cette puissante deuxième ligne si savamment composée par Napoléon.

V. HUGO.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Le soir de la bataille.

Je me réveillai dans la nuit, au milieu du silence. Des nuages traversaient le ciel, et la lune regardait le village abandonné, les canons renversés et les tas de morts, comme elle regarde, depuis le commencement du monde, l'eau qui coule, l'herbe qui pousse et les feuilles qui tombent en automne. Je ne pouvais plus bouger et je souffrais beaucoup ; mon bras droit seul remuait encore. Pourtant je parvins à me dresser sur le coude, et je vis les morts entassés jusqu'au fond de la ruelle.

La lune leur donnait dessus ; ils étaient blancs comme de la neige ; les uns la bouche et les yeux tout grands ouverts ; les autres, la face contre terre, la giberne et le sac au dos, la main cramponnée au fusil. Je voyais cela d'une façon effrayante, mes dents claquaient d'épouvante. Je voulus appeler au secours ; j'entendis comme un faible cri d'enfant qui sanglote et je m'affaissai de désespoir.

ERCKMANN-CHATRIAN.

(Degré intermédiaire : 1^{er} alinéa seulement.)

VOCABULAIRE : Souffrir, remuer, la giberne, cramponné, la façon, effrayant, claquer, l'épouvante, sangloter, s'affaïsser.

Orthographe d'usage. Dresser la liste des mots se rapportant au service militaire, aux grades, à l'équipement, aux différentes unités, à la guerre, etc. (Voir *Educateur* 1912, page 596.)

Grammaire : Etude du verbe irrégulier : *Voir*.

Permutations : Faire lire la dictée en permutant les verbes à tous les temps du mode indicatif : Je me réveille... Je me réveillais... Je me suis réveillé... Je me réveillerai... Je me serais réveillé, etc. P. CH.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

On se demande souvent jusqu'à quel point on peut enseigner la perspective à l'école primaire et quels sont les résultats obtenus dans ce domaine. Ces objections tomberont d'elles-mêmes en jetant un coup d'œil sur les reproductions de travaux de la planche suivante exécutés par des élèves du degré supérieur d'une classe à trois degrés, de la campagne.

Si les élèves ont reçu collectivement des notions simples et claires de perspective d'après des objets d'assez grandes dimensions, par exemple des panneaux de portes, des cadres pour les plans, de simples caisses pour les cubes, ils seront bientôt capables de dessiner des groupes d'objets.

Le maître cherchera à stimuler le goût de ses élèves en leur montrant comment on obtient par un groupement judicieux d'objets, un tout harmonieux de formes et de couleurs.

Encouragés de cette façon les élèves sauront bien trouver à la maison des objets simples mais variés, qu'ils dessineront avec d'autant plus de goût que tous ces modèles leur sont familiers.

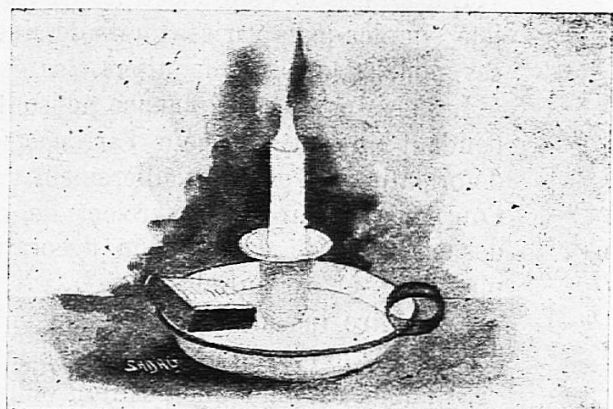
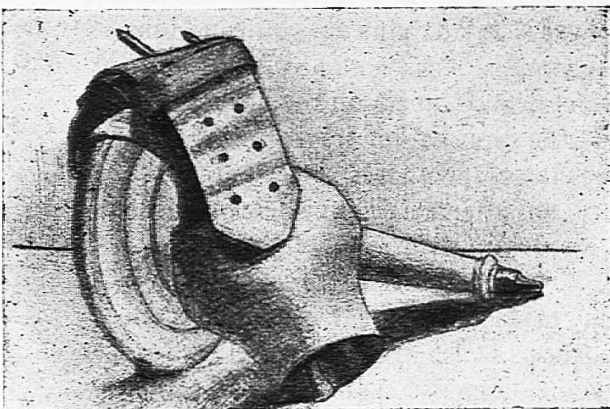
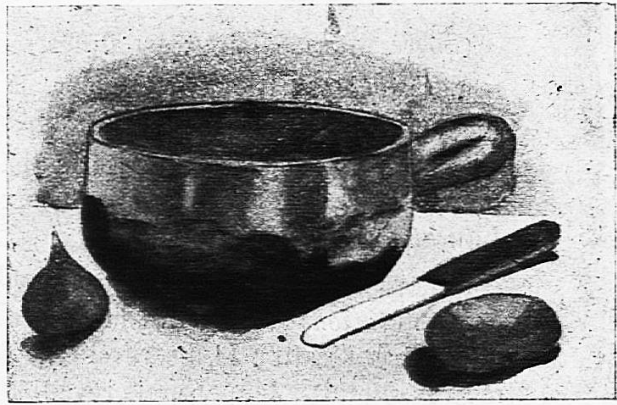
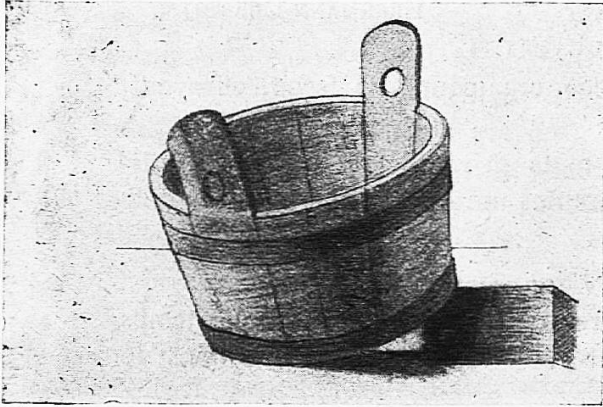
Les dessins de cette planche ne sont pas sans défauts, mais on remarquera cependant un goût réel pour l'arrangement et une observation très attentive des déformations. C'est particulièrement dans les classes primaires supérieures que l'on pourrait faire des exercices de ce genre en alternant naturellement avec des exercices de composition décorative et de dessin d'après nature. Ce serait plus varié et partant plus intéressant.

Le maître insistera toujours au début sur la façon de mettre le dessin en page et sur le moyen de rechercher les proportions et les lignes essentielles.

Si l'objet est dans une position oblique comme la chaise à traire ou la seille, il faudra commencer par tracer la ligne horizontale séparant le plan vertical du plan horizontal.

Il faut toujours éviter un trop grand nombre de lignes de constructions qui deviennent fastidieuses pour les élèves et que ceux-ci n'exécutent qu'avec peine, mais au contraire chercher à obtenir rapidement une image aussi exacte que possible de l'objet que l'on dessine.

G. P.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du deuxième semestre 1914, sont priés de faire parvenir au Département, avant le 1^{er} novembre, leurs pièces justificatives, soit des attestations des Commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé, d'autre part, à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'école de recrues.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.




Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN.

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*
Escompte 10 0/0 sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 1906 1910

TURIN

1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

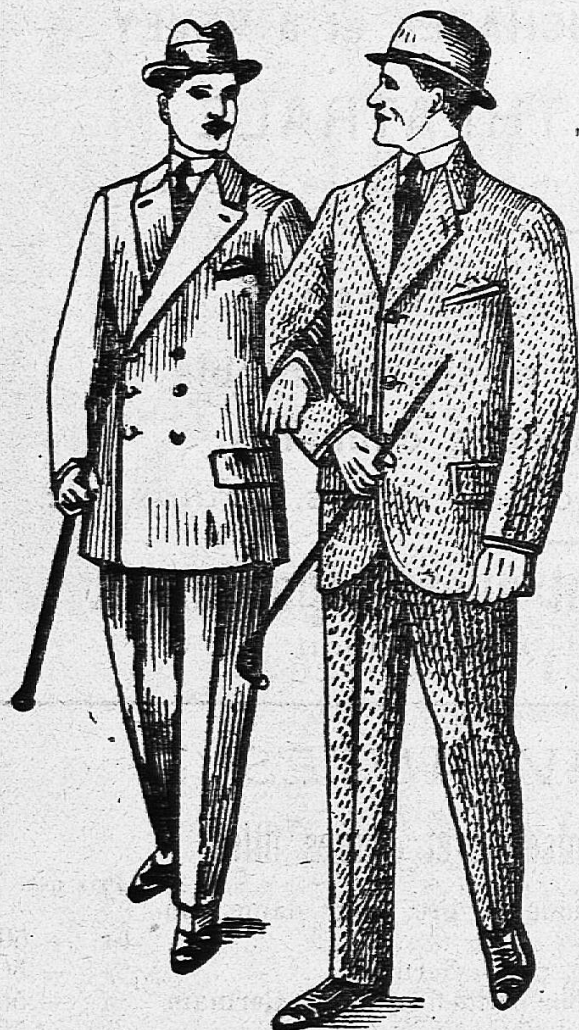
Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



**MAISON
MODÈLE**

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰

*à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.*

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.



■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

**La plus pure des Eaux de source
Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

*Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.*

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.



FOETISCH FRÈRES

(S. A.)

—: à LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

LIBRAIRIE THÉÂTRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

**Scène démontable et transportable
avec tous les décors courants,**

pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

	Prix net.
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. —.50
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» —.50
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» —.50
Solo de mandoline, par L. Garden	» —.50
Presque mariée, par C. Natal	» —.50
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» —.60
Ce n'est pas pour les jeunes filles	» —.50
À Sainte-Catherine (p ^r mariage)	» —.50
Dans les yeux (pour fillettes)	» —.50
Mon prochain	» —.50
La leçon de piano, par A. Ribaux	» —.50

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. —.50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, p ^r J. Germain	» —.50
L'agent arrange et déränge, monologue gai pour homme, p ^r J. Germain	» —.50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert	» —.50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» —.50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» —.50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» —.50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» —.50

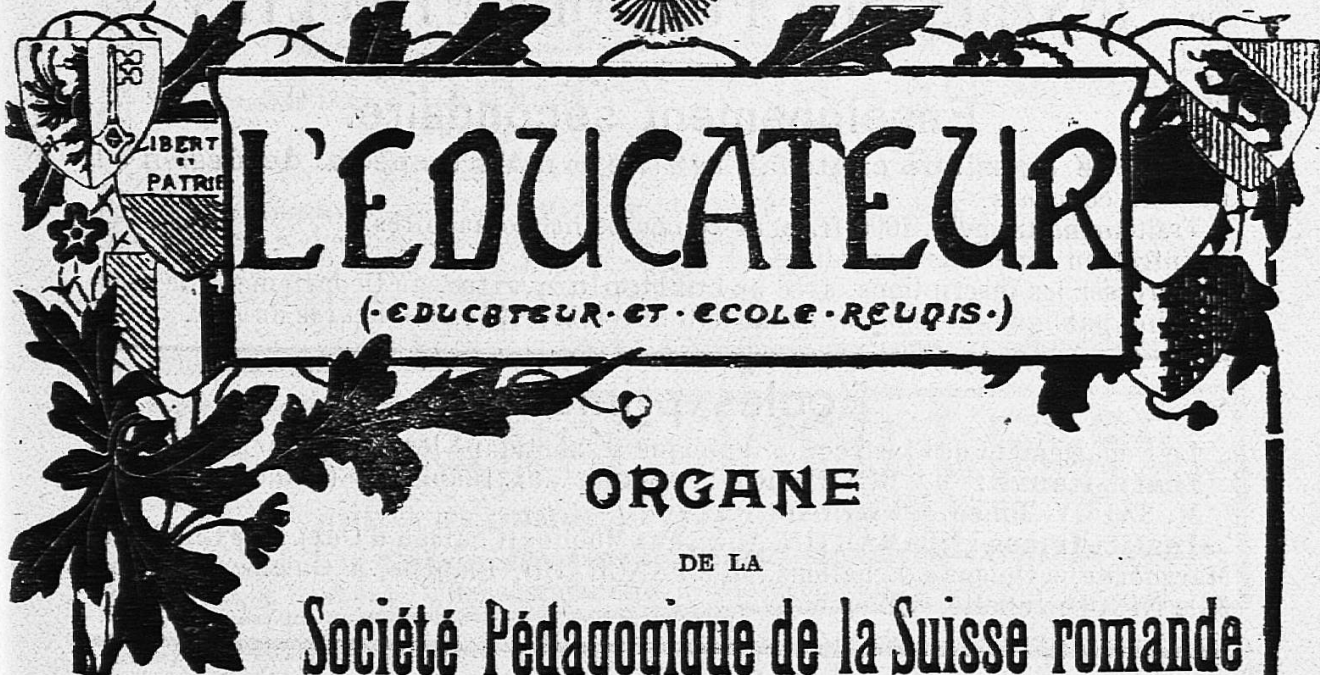
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNEE. — N° 43

LAUSANNE — 24 Octobre 1914.



L'ÉDUCATEUR

(-ÉDUCATEUR - ET - ÉCOLE - RÉQUIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Éditeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaultion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Éducateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire.

Collège classique cantonal. La place de maître spécial de dessin est mise au concours.

Traitement annuel : 3000 fr. pour 20 heures hebdomadaires.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitæ**, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le 6 novembre 1914, à 6 heures du soir.

Ecoles primaires.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : M. BEAUVERD, Fernand, aux Diablerets (Ormonts-Dessus).
M. SAUGY, Julien, à Yverdon.

Institutrices : Mlle MARTIN, Alice, aux Moulins (Château-d'Oex). Mlle CHAMOT, Marguerite, à Oulens s. Echallens. Mlle PANCHAUD, Blanche, à Oulens s. Lucens. Mlle NICOD, Juliette, à Moudon.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

En vente partout

LE ROMAN ROMAND

Volumes parus :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| N° 1. AUGUSTE BACHELIN | . La Carrochonne. — La Marquise. |
| N° 2. PHILIPPE MONNIER | . Nouvelles. |
| N° 3. EDOUARD ROD . . . | . Scènes de la vie suisse. |
| N° 4. LOUIS FAVRE . . . | . Jean des Paniers. |
| N° 5. ALFRED CERESOLE . . | . Le Journal de Jean-Louis. |
| N° 6. T. COMBE . . . | . Le Mari de Jonquille. |
| N° 7. B ^{nc} DE MONTOLIEU . . | . Les Châteaux suisses. |
| N° 8. D ^r CHATELAIN . . . | . Connais-ça. |
| N° 9. MARC MONNIER . . . | . Quatre histoires. |
| N° 10. EDOUARD ROD . . . | . Nouvelles romandes. |
| N° 11. EUGÈNE RITTER . . . | . Jean-Jacques et le Pays romand. |
| N° 12. T. COMBE . . . | . Village de Dames. |
| N° 13. BERTHE VADIER . . . | . La comtesse de Löwenstein. |
| N° 14. OSCAR HUGUENIN . . | . Les aventures de Jacques Gribolet. |
| N° 15. ADOLPHE RIBAUX . . | . Le rameau d'olivier. |
| N° 16. VIRGILE ROSSEL . . . | . Blanche Leu (Nouvelles bernoises). |
| N° 17. PIERRE SCIOBÉRET . . | . Marie la Tresseuse. |
| N° 18. SAMUEL CORNUT . . . | . Le Trompette de Marengo. |

La collection **Le Roman Romand** contient les chefs-d'œuvre littéraires des auteurs de la Suisse française. C'est par excellence, **une lecture de famille**. Le prix minime de chacun de ces volumes permet à tout le monde, même dans les circonstances actuelles, de se les procurer.

Nous attirons spécialement l'attention des maîtres de la **Suisse allemande** sur la possibilité d'utiliser la plupart des numéros du *Roman Romand*, comme livre de lectures françaises.

60 cts

60 cts

Librairie PAYOT & C^{ie}
Lausanne